



Janvier 2020-02

### **Informations municipales :**

#### **Inscriptions scolaires :**

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020/2021 sont ouvertes.

Vous devez dans un premier temps procéder à la pré-inscription en mairie de Norville. Veuillez vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant (ou certificat de vaccination) et d'une attestation responsabilité civile.

Puis dans un second temps, vous devrez prendre RDV auprès de Mme Haubert, directrice de l'école du Marais (Tél. : 02.35.38.68.15, le mardi), afin de remettre le dossier délivré en mairie pour procéder à l'inscription définitive.

#### **Logo de la commune :**

Comme évoqué dans le P'tit journal de 2019, lors du premier tour des prochaines élections municipales, il vous sera proposé de voter pour le logo de notre commune. Vous trouverez les logos en page 8 du P'tit journal. Le dimanche 15 mars prochain, une urne sera mise à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie. Vous aurez à indiquer sur le bulletin qui vous sera remis le numéro de votre logo préféré et que vous souhaitez voir devenir le logo officiel de notre village.

### **Informations diverses :**

#### **Caux Seine Agglo (dispositif d'aide pour la réalisation d'une audit énergétique) :**

Caux Seine Agglo propose un panel de dispositifs d'aides aux particuliers dans le cadre de la réalisation de travaux de rénovation de leur habitat. A ce titre, l'agglo prévoit le financement de 40 audits énergétiques par an (aide plafonnée à 400 €). Pour toute information, vous pouvez contacter le service Habitat et Info Energie de Caux Seine Agglo, au 02.32.84.40.78 ou bien par courriel à [habitat@cauxseine.fr](mailto:habitat@cauxseine.fr)

#### **Mise en place d'un distributeur de pain :**

Suite à la fermeture définitive de la boulangerie mi-février, un boulanger de Port-Jérôme-sur-Seine se propose d'installer sur la commune un distributeur automatique de pain. Celui-ci sera installé de façon provisoire courant mars devant l'hôtel-restaurant, dans l'attente de trouver son emplacement définitif sur le parking des commerces lors de l'aménagement de la traversée de Norville programmée cette année.

## Vie associative :

### ANSL :

Suite à la fermeture de la boulangerie, le retour des bulletins d'inscriptions aux différentes manifestations de l'association sera possible dans la boîte aux lettres de la mairie, en précisant sur l'enveloppe « ANSL ».

Afin de préserver l'environnement, les bulletins d'inscriptions ne seront plus forcément distribués en porte à porte, ils seront disponibles soit en mairie, soit directement sur le site internet de la commune ([www.norville.fr](http://www.norville.fr))

L'association convie toutes les personnes adultes désireuses de participer aux activités des après-midi (crochet et autres travaux d'aiguilles le lundi et jeux le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois) à la salle des fêtes. Ces activités sont ouvertes à tous et non qu'aux plus de 65 ans.

### Téléthon :

Un concert de trompette sera organisé le dimanche 05 avril 2020 à 16h00 en l'Eglise de Norville au profit du Téléthon. Cela sera l'occasion de réécouter les standards de la musique classique, gospel, jazz, variété internationale, interprété par Jean-Jacques PETIT.

### Les autres dates à retenir :

Samedi 07 mars : soirée tartiflette organisée par l'ANSL

Jeudi 12 mars : déjeuner « Pot au feu », ouvert à tous, organisé par l'ANSL

Vendredi 27 mars : soirée théâtre organisée par Norville en Fêtes

Dimanche 29 mars : Rallye automobiles (organisation Rallye'n caux)

Jeudi 09 avril : rencontre des 2 communes organisée par l'ANSL

Samedi 25 avril : passage du Radicatrail (course à pied) sur la commune